

CANADAGAP  [®]

Rapport annuel 2025

Programme CanadaGAP

245, place Menten, bureau 312

Ottawa (Ontario) K2H 9E8

Tél. : 613 829 4711

Télééc. : 613 829 9379

info@canadagap.ca

www.canadagap.ca



Rapport annuel 2025

Survol du programme

CanadaGAP® est un programme de salubrité alimentaire conçu à l'intention des producteurs, des emballeurs, des remballeurs, des entrepositaires, des grossistes et des courtiers de fruits et de légumes. Lancé en 2008 sous forme de programme de certification, le programme approche vingt ans d'existence et compte environ 3 000 entreprises participantes au sein de l'industrie des fruits et des légumes frais au Canada et aux États-Unis.

CanadaGAP vise à faciliter la mise en œuvre de procédures de salubrité alimentaire efficaces au sein d'entreprises de fruits et de légumes frais. Les services d'audit et de certification dans le cadre du programme sont exécutés par des organismes de certification de tierce partie qui sont accrédités. Depuis 2010, les options B, C et D du programme ont fait l'objet d'une évaluation comparative de l'Initiative mondiale pour l'innocuité alimentaire (GFSI), qui a reconnu officiellement qu'elles étaient conformes à ses exigences. Le programme, qui bénéficie également de la reconnaissance officielle du gouvernement canadien, a fait l'objet d'une évaluation comparative selon le *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada* en vue de confirmer son entière conformité aux exigences réglementaires canadiennes relatives à la salubrité des aliments.

La norme de salubrité alimentaire comprend deux guides, l'un pour les produits de serre et l'autre pour les fruits et les légumes, qui ont été élaborés par le secteur horticole, puis soumis à l'examen technique d'experts du gouvernement du Canada. Ils sont destinés aux entreprises qui mettent en œuvre de bonnes pratiques agricoles (BPA) et de bonnes pratiques de fabrication (BPF) et qui maintiennent un programme de salubrité alimentaire efficace. Les guides sont fondés sur une analyse rigoureuse des risques selon les sept principes HACCP (analyse des risques et maîtrise de contrôles critiques) reconnus à l'échelle internationale. Les documents du programme sont offerts gratuitement sur le site Web de CanadaGAP, à l'adresse www.canadagap.ca/fr/.

Près de 3 000 fournisseurs de fruits et de légumes frais possèdent la certification CanadaGAP. Le programme reçoit un solide appui de la part des secteurs canadiens du commerce de détail, de la transformation et des services alimentaires et bénéficie d'une reconnaissance internationale au sein de l'ensemble des marchés d'exportation aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe et en Asie. Les efforts concertés d'une équipe dévouée d'employés, du Conseil d'administration, d'intervenants et de participants au programme contribuent à renforcer la mise en œuvre de la salubrité alimentaire dans l'ensemble du secteur horticole.



Principales réalisations en 2025

1. Addenda CanadaGAP pour la santé des pollinisateurs

- CanadaGAP a lancé son nouvel addenda pour la santé des pollinisateurs en 2025.
 - L'addenda est évalué par l'IPM Institute of North America et accepté par Walmart et d'autres détaillants importants au Canada et aux États-Unis.
 - La certification relative au nouvel addenda est disponible depuis le 1^{er} avril 2025 aux exploitations agricoles qui devaient répondre aux exigences des clients en matière de lutte antiparasitaire intégrée.
 - Un nouveau module de formation en ligne destiné aux auditeurs, lancé en novembre 2024 et complété avec succès par 56 auditeurs et le personnel des organismes de certification, continuera d'être offert sur demande aux nouveaux auditeurs de CanadaGAP.
 - À l'heure actuelle, 41 auditeurs qualifiés ont été approuvés pour auditer l'addenda CanadaGAP pour la santé des pollinisateurs.
 - Pour plus d'information, consultez : <https://www.canadagap.ca/fr/audit-checklist/pollinator-health/>



2. Organismes de certification

- Le choix de cinq organismes de certification (OC) CanadaGAP a été maintenu tout au long de 2025.
 - Cette stabilité est bienvenue et offre aux entreprises certifiées CanadaGAP des options pour explorer une gamme de fournisseurs de services. Les OC sont en concurrence en matière de prestation de services, de disponibilité et de localisation des auditeurs, ainsi que des tarifs facturés pour les audits CanadaGAP.
 - Les OC offrant des audits CanadaGAP comprennent : BNQ, Control Union, MSVS, NSF et TSLC. Pour plus d'information, consultez : <https://www.canadagap.ca/fr/certification/certification-bodies/>
 - Le nombre de clients choisissant un autre OC cette année a augmenté, ce qui témoigne d'une redistribution progressive de la clientèle entre les OC.

3. Nouvelles annexes

- Deux nouvelles annexes aux Guides de salubrité des aliments CanadaGAP ont été publiées en 2025.
 - Ces ressources fournissent des conseils supplémentaires aux entreprises confrontées à des catastrophes liées aux inondations et aux exportateurs qui se préparent à se conformer à la Règle de traçabilité FSMA 204 des États-Unis.

4. Conseil d'administration de CanAgPlus : Plan stratégique quinquennal

- Le Conseil d'administration de CanAgPlus a publié son premier plan stratégique officiel pour la période quinquennale de 2024 à 2029. Une copie de ce plan est disponible à www.canadagap.ca

5. Gestion des auditeurs

- *Base de données des auditeurs* : CanadaGAP a lancé sa base de données personnalisée des auditeurs en 2025 afin de gérer les données, les approbations et les mises à jour des compétences du bassin des auditeurs CanadaGAP.
 - Ce développement fait suite au lancement de la base de données de 2024 pour la gestion des opérations. Les deux bases de données ont été déployées après un processus intensif de deux ans visant à peaufiner les outils spécifiques à CanadaGAP.
- *Bassin des auditeurs* : Quinze nouveaux candidats ont été présentés par les OC en 2025. Les titres des compétences des auditeurs doivent être examinés et approuvés par CanadaGAP. Plus de la moitié des candidats potentiels évalués par CanadaGAP ont démontré avec succès leur conformité aux exigences de qualification des auditeurs.
- *Examen de mise à niveau* : Quatre-vingts candidats, y compris tous les auditeurs actifs de CanadaGAP, ont réussi leurs examens de mise à niveau au cours de l'hiver 2024-2025.
- *Audits témoins CanadaGAP* : Annuellement, CanadaGAP observe un sous-groupe d'auditeurs afin d'évaluer leur rendement lors des audits, de garantir le maintien de leurs compétences et d'offrir un soutien, un étalonnage et un mentorat supplémentaires pour favoriser l'amélioration continue. Les audits témoins se concentrent généralement sur une ou plusieurs régions spécifiques chaque année. De nombreux auditeurs de la Colombie-Britannique et du Canada Atlantique ont été observés en 2025, pour un total de 15 audits témoins réalisés par CanadaGAP.
- *Cours de formation des auditeurs CanadaGAP* : Un nombre croissant de fournisseurs de formation continuent d'augmenter le total annuel de cours offerts. La plupart des formations se déroulent désormais en ligne.

6. Activités de GFSI

- CanadaGAP a maintenu la reconnaissance de GFSI sans interruption depuis 2010. CanadaGAP doit maintenir sa conformité aux exigences de GFSI lors de chaque examen des documents normatifs (guides CanadaGAP, liste de contrôle de l'audit, etc.), ainsi que chaque mise à jour des exigences d'évaluation comparative de GFSI. Le maintien de la reconnaissance implique également un audit interne annuel (visite du bureau de CanadaGAP) et un examen à distance de dix dossiers sélectionnés par GFSI chaque année.
- La directrice générale de CanAgPlus a été nommée membre du nouveau Groupe de travail sur l'évaluation comparative et l'harmonisation de GFSI. Le groupe de travail a un mandat de trois ans qui se terminera par une consultation publique et de la publication de la prochaine version des exigences d'évaluation comparative de GFSI.



Prix de reconnaissance des auditeurs CanadaGAP :

- **Prix Sheri Nielson** : Créé en 2022, le Prix de reconnaissance des auditeurs Sheri Nielson récompense les auditeurs de CanadaGAP qui ont fait preuve de cœur, de dévouement et d'engagement extraordinaires dans l'exercice de leurs fonctions.
- **Lauréat de 2025** : Le Prix de cette année a été présenté en personne de manière conjointe avec l'AGA de CanAgPlus à Calgary, en Alberta le 3 décembre 2025. La cérémonie était également retransmise en direct en ligne aux intéressés qui souhaitaient observer la présentation.
- Nous adressons nos chaleureuses félicitations à **Cameron Korpan**, un auditeur CanadaGAP de longue date et un fervent défenseur du programme. Le prix a été gracieusement présenté par une ancienne lauréate (2024), Danni Kneeland de Calgary, en Alberta.



De gauche à droite : Dani Kneeland lauréate du prix 2024, Cameron Korpan, lauréat du prix 2025, et Scott Wright, président du CA de CanAgPlus



Cameron Korpan, lauréat du prix 2025 avec Dani Kneeland, lauréate du prix 2024

Réalisations de 2025 des participants au programme

Malgré des exigences de plus en plus strictes en matière de salubrité alimentaire et de nombreux autres défis auxquels font face les producteurs et les fournisseurs des fruits et légumes frais, la note moyenne des audits des participants au programme CanadaGAP demeure largement supérieur à 95 %. Pour la période d'un an se terminant le 31 août 2025, **la note moyenne des audits pour les participants au programme CanadaGAP s'élevait à 96,29 %**, soit légèrement en-dessous du record historique de 96,44 % atteint en moyenne par les entreprises certifiées en 2024. D'après les notes préliminaires de la liste de contrôle de l'audit CanadaGAP avant la mise en place de mesures correctives supplémentaires, la moyenne globale de 96,29 % a été mesurée parmi les participants de toutes les options de certification CanadaGAP. À l'instar des deux années précédentes (2023 et 2024), les participants aux options C et E du programme ont obtenu des notes moyennes encore plus élevées, soit près de 97 %, ce qui représente une autre réalisation très importante.

Comparativement à 2024, les notes moyennes aux audits étaient plus élevées dans les exploitations de fruits de verger et de vigne, et les produits de serre. Les notes des audits étaient légèrement inférieures pour les autres groupes de cultures visés par le programme CanadaGAP. Les résultats des audits des entreprises de emballage et de commerce de gros (option D) étaient supérieurs de plus d'un point de pourcentage à ceux de 2024, atteignant une moyenne de 95,66 % (versus 94,31 % en 2024). Ces résultats témoignent d'un effort très louable de la part des fournisseurs de produits frais et d'un engagement clair à mettre en place et à maintenir un programme de salubrité alimentaire rigoureux au sein de leur entreprise.

Compte rendu du Conseil d'administration

Assemblée générale annuelle

CanAgPlus, la société à but non lucratif qui détient et exploite le programme CanadaGAP, tient son Assemblée générale annuelle (AGA) à la fin de novembre ou au début de décembre. L'AGA de 2025 de CanAgPlus s'est tenue en personne pour la première fois depuis la pandémie COVID-19. La réunion a eu lieu à Calgary, en Alberta le 3 décembre 2025. Les membres pouvaient également participer en mode virtuel. De plus amples renseignements sont publiés sur le site Web de CanadaGAP, à l'adresse www.canadagap.ca/fr/events/annual-general-meeting/.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se réunit en personne au moins une fois par an et tient régulièrement des réunions virtuelles. Dans le cadre de l'AGA 2025 à Calgary, en Alberta, le Conseil s'est réuni en décembre dernier.

Le Conseil est composé de huit administrateurs bénévoles, qui siègent pendant un mandat de deux ans en rotation, et quatre administrateurs sont élus chaque année. Ian McDonell (Snow Road Solutions) a pris sa retraite à l'AGA 2025, et le Conseil d'administration a accueilli trois anciens administrateurs et un nouvel administrateur en décembre.

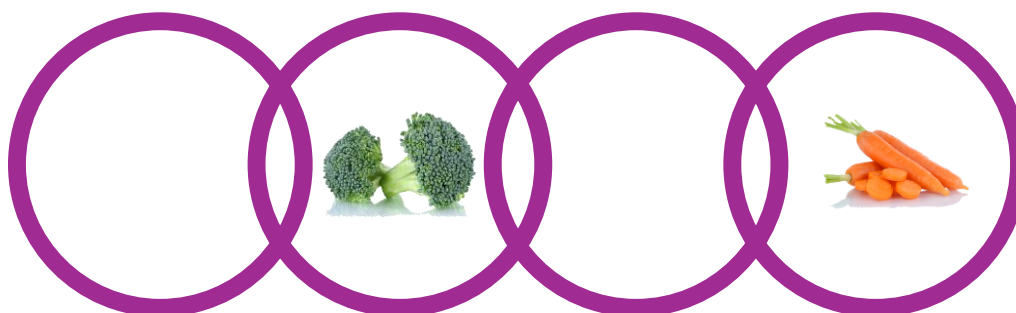
Élus lors de l'AGA 2025	Élus lors de l'AGA 2024
Denis Desjardins, Desjardins Seed Farm Ltd.	Alvin Keenan, Rollo Bay Holdings
Beth Pattillo, Noggins Corner Farm II Ltd.	Jody Mott, Holland Marsh Growers' Association
Julian Sarraïno, Fresh Taste Produce	Susan Ranck, Ranck & Associates, LLC
Victoria Stamper, Les producteurs unis de pommes de terre du Canada	Scott Wright, Université de la Saskatchewan

La liste complète des administrateurs et leurs biographies sont présentées à l'adresse suivante :

www.canadagap.ca/fr/history/governance/.

Scott Wright occupe le poste de président du Conseil d'administration depuis 2024, et a été réélu au poste pour 2026 en décembre 2025. Monsieur Wright, docteur en agriculture, travaille à l'Université de la Saskatchewan et a auparavant été vice-président du Conseil pendant deux ans (en 2022 et 2023).

Beth Pattillo, productrice de fruits de verger, emballeuse et remballeuse chez Noggins Corner Farm II Ltd. en Nouvelle-Écosse, occupe le poste de vice-présidente du Conseil depuis 2024 et a été réélue à ce poste en décembre 2025.



Examen de la gestion du programme

L'examen annuel de la gestion du programme a eu lieu avec des membres de la haute direction et des représentants du Conseil d'administration le 22 septembre 2025. Pendant l'examen, les administrateurs et le personnel examinent les éléments suivants qui se rapportent au rendement du programme ainsi que les possibilités d'amélioration :

- les demandes de modification au programme
- le rendement des organismes de certification de CanadaGAP
- les plaintes et leur traitement
- les résultats des audits internes
- la participation au programme de formation des auditeurs et les résultats obtenus
- les besoins en matière de ressources
- les politiques sur les conflits d'intérêts et sur la confidentialité, entre autres.

Les recommandations découlant de l'examen de la gestion sont présentées à l'ensemble du Conseil d'administration à des fins de discussion et de suivi.

Comité consultatif technique de CanadaGAP

Chaque année, CanadaGAP reçoit plusieurs demandes provenant des utilisateurs du programme pour la modification d'éléments des guides de salubrité des aliments, des modèles génériques HACCP et de la liste de contrôle de l'audit de CanadaGAP. Le Comité consultatif technique est composé d'experts qualifiés dont le rôle est essentiel pour offrir des recommandations sur les changements proposés à la norme technique. Les demandes sont d'abord examinées par le personnel, et l'information est ensuite présentée au comité à des fins de discussion et de rétroaction.

Les mises en candidature au Comité consultatif technique sont acceptées annuellement, et les nominations faites par le Conseil visent des mandats d'un an ou de deux ans. Bien que le Conseil s'efforce de nommer des membres représentatifs des divers groupes de cultures dans le domaine d'activités de CanadaGAP, compte tenu du rôle du Comité, les principaux critères pour les membres sont les connaissances, l'éducation et l'expertise technique en matière de salubrité alimentaire. Une attention est aussi accordée aux représentants ayant une expertise dans divers types de production, d'entreposage, d'emballage, de remballage et de courtage, ainsi que toute autre compétence pertinente (par ex., de l'expérience dans l'industrie).

Le Comité consiste d'un minimum de six, et d'un maximum de neuf membres, ainsi qu'un président choisi parmi les membres du Conseil d'administration, afin de maximiser l'efficacité et la productivité des réunions. Ainsi, Beth Pattillo, membre du Conseil d'administration, a effectué son cinquième mandat en tant que présidente en 2025 et a été renommée à ce poste pour 2026. Tous les membres se consacrent bénévolement aux travaux du Comité.

Les membres du Comité consultatif technique se réunissent tous les étés pour étudier les demandes de modifications au programme. La réunion de 2025 s'est tenue à distance en juin. Une conférence téléphonique a eu lieu en mai pour permettre de passer en revue tous les points de l'ordre du jour et de poser toutes les questions avant la réunion, qui dure une journée complète.

Les personnes intéressées à faire partie du Comité consultatif technique sont invitées à poser leur candidature par l'entremise du processus public des mises en candidature chaque automne. La liste des membres actuels du Comité est affichée sur le site Web de CanadaGAP et comprend :

Membre	Organisme affilié
Amy Cochrane-Knotek	Amy Knotek Consulting
Sara Cook	Provision Analytics
Adrien Corbiere	Whole Leaf Ltd.
Jeff Hall	Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL)
Lily Indajati	Westmoreland Sales Group
Stéphanie Levasseur	Au Cœur de la pomme
Quinton Woods	Gwillimdale Farms
Liaison au Conseil d'administration :	
Présidente du Comité	Beth Pattillo

CanadaGAP souhaite rappeler à tous les intervenants que le programme a une politique de porte ouverte et qu'elle est prête à recevoir les commentaires, les suggestions d'amélioration et les demandes de modifications aux exigences du programme de toutes les parties, en tout temps. Les coordonnées du bureau de CanadaGAP sont disponibles à canadagap.ca/fr/.

Promotion, éducation et sensibilisation

CanadaGAP participe à un grand nombre d'initiatives d'éducation et de sensibilisation. L'année 2025 a été encore chargée, les représentants de CanadaGAP s'étant engagés, en personne et à distance, dans de nombreuses initiatives importantes. Le tableau des pages suivantes résume ces activités.

Mois	Activité — Sujet	Lieu
Janvier	Inondations des champs cultivés et la salubrité des aliments : réponses de l'industrie et des services de vulgarisation, recherches et lacunes des connaissances	Webinaire de l'IFPA
Janvier et octobre	Appels de mises à jour de l'ACIA sur le programme de reconnaissance de la salubrité des aliments	En ligne
Janvier à décembre	Réunions du Conseil d'administration CanAgPlus	En ligne/En personne
Janvier à décembre	Appels mensuels des responsables de programmes de certification reconnus par GFSI (groupes Stratégie et Technique)	Microsoft Teams
Janvier à décembre	Forum GFSI CPO (9 réunions)	En ligne/En personne
Janvier à mai	Comité de planification de la Coalition pour la Journée d'éducation sur la salubrité des aliments au Canada	En ligne
Janvier à mars	Réunions du Groupe de travail de l'ACDFL sur les contenants réutilisables en plastique	En ligne
Janvier à avril	Audit de GFSI	En ligne
Janvier-juillet	Réunions Costco	En ligne
Février, avril, août, octobre, novembre	Réunions du Conseil d'administration de la Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments et réunions exécutives	Appels Zoom
Février et avril	Webinaires d'éducation de la Coalition	En ligne
Février	Principales non-conformités en matière de salubrité des aliments en 2024 – Leçons tirées et comment prévenir leur récurrence	Webinaire
Février, mars, septembre, novembre	Réunions avec le Conseil canadien des normes	En ligne

Mois	Activité — Sujet	Lieu
Mars, juin-juillet	Réunions de l'évaluation annuelle de rendement avec les organismes de certification	Microsoft Teams
Mars et octobre	Visites du bureau de CanadaGAP avec GFSI (suivi de l'alignement continu)	En personne
Mars	Audit interne du bureau CanadaGAP	En personne
Mars	Assemblée générale annuelle de l'ACDFL	En ligne
Mars à mai	Séances de perfectionnement des auditeurs de la part des organismes de certification	En ligne
Mars à mai	Cours d'introduction au programme CanadaGAP	En ligne
Mars à mai	Cours de formation des auditeurs	En ligne
Mars-avril	Révisions des examens de mise à niveau des auditeurs CanadaGAP	En ligne
Avril, juin, août, novembre	Réunions du Groupe local GFSI É.-U.-Canada	En ligne/En personne
Avril	Conférence mondiale sur la salubrité des aliments	Dublin
Avril	Audit interne d'un organisme de certification (TSLC)	En ligne
Avril	Réunion du Groupe des aliments de l'International Accreditation Forum (IAF)	En ligne
Avril	Webinaire du U.S. Center for Produce Safety	En ligne
Avril	Événement CanadaGAP organisé par Provision Analytics à l'ACDFL	Montréal
Avril, septembre	Réunions du Comité de salubrité des aliments de l'ACDFL	En ligne
Avril à octobre	Audits témoins de CanadaGAP	En personne
Mai, juillet, décembre	Conseil d'administration de la Coalition et/ou réunions des membres avec l'ACIA	En ligne
Mai	Ateliers de salubrité des aliments de l'ACDFL	En ligne
Mai	Webinaire de l'ANAB sur les audits internes	Webinaire
Mai	Mises à jour 2025 de CanadaGAP pour les organismes d'accréditation	Webinaire
Mai et juin	Réunions du Comité consultatif technique de CanadaGAP	Zoom
Juin	Réunion des programmes reconnus par ANAB (présentation de CanadaGAP)	En ligne

Mois	Activité — Sujet	Lieu
Juin	Ateliers d'apprentissage de Meazure	En personne, Toronto et Ottawa
Juin	AGA de la Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments	Zoom
Juin	Réunion du Comité parallèle ISO 22000 du CCN	En ligne
Juin à octobre	Groupe local GSFI Canada-É.-U. : Appels du sous-groupe technique	En ligne
Juin, août, novembre	Réunions du Comité de durabilité de l'ACDFL	En ligne
Août	Réunion technique avec les organismes de certification de CanadaGAP	Microsoft Teams
Août-septembre	Appels du Comité de mises en candidature du Conseil d'administration de CanAgPlus	En ligne
Août-décembre	Réunions avec l'ACIA du maintien de reconnaissance (examen de 80 mois)	En ligne
Septembre	Réunion annuelle avec le Conseil national d'accréditation ANSI (ANAB)	Zoom
Septembre	Examen de gestion de CanadaGAP	En ligne
Septembre, décembre	Appels du Groupe de travail de GFSI sur l'évaluation comparative et l'harmonisation	En ligne
Septembre	Visite de KoreaGAP au bureau de CanadaGAP	En personne
Septembre	Événement annuel de l'Ontario Food Protection Association (OFPA)	Toronto (Ontario)
Octobre	Réunion du Groupe de travail de GFSI sur l'évaluation comparative et l'harmonisation	Suisse
Octobre-novembre	Réunions avec Provision Analytics	En ligne
Novembre	Comité des audits du Conseil d'administration CanAgPlus	Zoom
Novembre	Webinaire IAF/ILAC : Global Accreditation Cooperation	En ligne
Novembre	Atelier de l'ACDFL sur les rappels de la salubrité des aliments	En ligne
Novembre	Présentation de CanadaGAP aux producteurs de pommes de terre de semences de la C.-B./ Comité de commercialisation des légumes de la C.-B.	En personne
Novembre	Séance d'information de l'ACIA sur les mises à jour réglementaires	En ligne

Mois	Activité — Sujet	Lieu
Décembre	Accroître la conservation de ressources par le biais de l'adoption des systèmes de pratiques IPM 595	Webinaire
Décembre	Cérémonie de remise du Prix de reconnaissance des auditeurs Sheri Nielson	Calgary (Alberta) (format hybride)
Décembre	AGA et réunions du Conseil de CanAgPlus (format hybride)	Calgary (Alberta)
Décembre	Cours d'introduction au programme CanadaGAP	En ligne
Décembre	Webinaire de CanadaGAP pour les organismes de certification sur les mises à jour du programme de 2026	Microsoft Teams

Sondages auprès des participants au programme

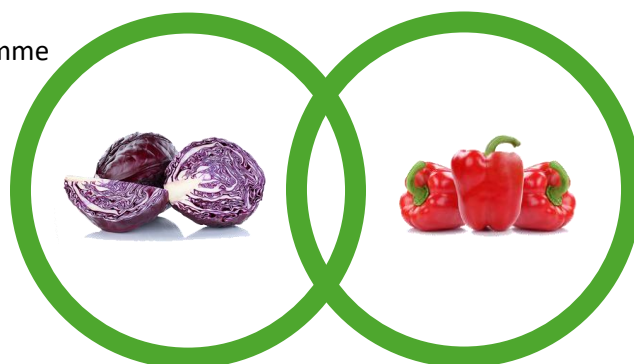
CanadaGAP s'engage à réaliser un sondage auprès des participants au programme tous les trois ans afin d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires sur divers sujets liés à la mise en œuvre du programme. Le plus récent sondage a été envoyé à l'été 2025, accompagné d'une demande de confirmation des coordonnées. CanadaGAP souhaite remercier tous les participants au programme qui ont répondu au sondage ou qui ont mis à jour leurs coordonnées. Les résultats du sondage de 2025 seront partagés lorsque l'analyse sera terminée. Les commentaires des intervenants sur le programme sont les bienvenus en tout temps à info@canadagap.ca

Site Web de CanadaGAP

Le site Web de CanadaGAP (www.canadagap.ca/fr) est mis à jour en permanence. Il offre des ressources pour améliorer la compréhension des exigences en matière de salubrité des aliments ainsi que des renseignements sur le fonctionnement du programme. Les personnes intéressées à recevoir les dernières nouvelles de CanadaGAP peuvent s'inscrire directement sur le site Web en entrant leurs coordonnées dans la section « S'inscrire aux communications » au bas de chaque page.

Le site Web offre gratuitement aux visiteurs une gamme de documents, d'affiches, d'outils de formation, la foire aux questions (FAQ) et d'autres documents de communication, pour soutenir la formation des exploitants et des employés. Voici quelques-unes des informations les plus recherchées :

- la page de téléchargement des guides du programme
- la liste des entreprises certifiées CanadaGAP
- les présentations
- les affiches de lavage des mains
- la FAQ



Communications avec les intervenants

CanadaGAP communique régulièrement avec les participants au programme et d'autres intervenants. Nous publions environ 30 communiqués publics par année. Toute personne intéressée peut s'abonner sur le site Web de CanadaGAP pour recevoir les communications. Les communiqués précédents peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.canadagap.ca/fr/publications/communiques/.

L'annonce des prochaines séances de formation, pour les auditeurs et pour le grand public, a lieu vers la fin de l'année. Ce communiqué présente tous les cours offerts par les formateurs de formation approuvés CanadaGAP au cours des prochains mois.

Nous faisons également parvenir des notes de formation en continu aux intervenants concernés, notamment les auditeurs, les représentants des organismes de certification et les participants au programme. On peut aussi consulter ces documents sur la page « Auditeurs » du site Web de CanadaGAP.

Dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle de 2025 à Calgary, CanadaGAP a lancé une présence en ligne sur LinkedIn afin de fournir aux intervenants intéressés des mises à jour régulières sur les activités pertinentes. Trouvez-nous et suivez-nous sur LinkedIn à « CanadaGAP Program ».

Relations avec les médias

CanadaGAP travaille en collaboration avec les médias intéressés afin de répondre aux demandes et de diffuser proactivement des informations pertinentes sur la salubrité des aliments et du programme. Pour la liste des articles publiés dans les médias, consultez le site Web de CanadaGAP, à l'adresse www.canadagap.ca/fr/media/articles.

Cours d'introduction au programme CanadaGAP

En 2014, CanadaGAP a créé un cours d'orientation de deux jours intitulé « Cours d'introduction au programme CanadaGAP ». D'une durée de deux jours, ce cours est conçu pour informer les participants sur les principaux éléments du programme CanadaGAP et pour fournir des informations sur la salubrité des fruits et légumes frais afin de les aider à comprendre les exigences du programme. Le matériel de cours est offert sur demande auprès de CanadaGAP, en anglais et en français.

CanadaGAP ne donne pas directement le Cours d'introduction au programme CanadaGAP. Celui-ci est plutôt offert par divers prestataires de formation autorisés. Ces prestataires sont autorisés à offrir le cours et à présenter le matériel requis à condition qu'ils fassent appel à un animateur approuvé par CanadaGAP. L'animateur doit être familier avec le programme CanadaGAP et les exigences du guide (par ex., il ou elle doit avoir réussi le cours de formation des auditeurs de CanadaGAP).

Un certain nombre de cours sont proposés par des partenaires de formation chaque année en anglais et en français. En 2024, quatre cours publics ont été offerts virtuellement. Un cinquième cours a été offert en privé. Le calendrier des cours publics est affiché sur le site Web de CanadaGAP, dans la section « Calendrier des événements ». Il est également possible de recevoir des communications à ce sujet en s'inscrivant à l'adresse suivante : www.canadagap.ca/fr/publications/communiques.



Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez www.canadagap.ca/fr/program/training-resources/ ou communiquez avec le bureau de CanadaGAP.

Participation au programme

Près de 3 000 producteurs participent actuellement au programme CanadaGAP. Bien que la participation au programme n'ait pas encore retrouvé son niveau précédant la pandémie, les nouvelles inscriptions ont augmenté de 4 % au cours de l'année dernière, principalement grâce à la reprise de participation des membres du secteur des arbres fruitiers de la Colombie-Britannique. Même si tous les anciens membres de la BC Tree Fruit Cooperative ne se sont pas réinscrits en tant que participants individuels au programme de certification CanadaGAP, le taux de croissance en Colombie-Britannique a connu une hausse importante de 9,5 %. La croissance des certifications aux États-Unis a également augmenté de presque autant (8,8 %) au cours de l'année dernière.

Le tableau suivant montre le changement d'une année à l'autre du nombre de producteurs participants depuis sa création. Les chiffres reflètent une croissance ou une baisse nette, qui tient compte de l'attrition normale résultant des changements dans les entreprises, des départs à la retraite, de l'interruption volontaire de la certification, etc.

Changements de la participation au programme CanadaGAP d'une année à l'autre

Année (sept. — août)	Nombre de producteurs	Augmentation (baisse)	Taux de croissance annuel (baisse)
2008-2009	537	537	100 %
2009-2010	781	244	45 %
2010-2011	1879	1098	141 %
2011-2012	2204	325	17 %
2012-2013	2440	236	11 %
2013-2014	2526	86	4 %
2014-2015	2927	401	16 %
2015-2016	3042	115	4 %
2016-2017	3127	85	3 %
2017-2018	3156	29	1 %
2018-2019	3185	29	1 %
2019-2020	3233	48	2 %
2020-2021	2930	(303)	-9 %

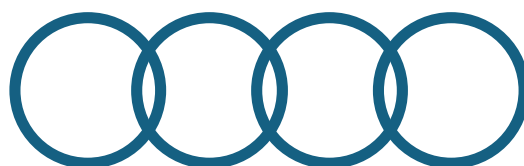
2021-2022	3097	167	6 %
2022-2023	2978	(119)	-4 %
2023-2024	2772	(206)	-7 %
2024-2025	2870	98	4 %

Tendances en matière de participation

La participation au programme de CanadaGAP a connu une augmentation globale de 4 % au cours de l'année dernière. Les tendances en matière de participation suivantes méritent d'être notées pour 2025 :

Tendances par région

- En compensation du départ d'un nombre important de participants au programme du secteur des arbres fruitiers de la C.-B. en 2024, une reprise du taux de participation des producteurs en Colombie-Britannique a eu lieu en 2025. La croissance aux États-Unis a également été importante en 2025.
- Le Québec et le Nouveau-Brunswick sont les deux seules provinces où le taux de participation a chuté légèrement en 2025. Le Québec a enregistré une baisse nette de 0,9 %, tandis que les chiffres au Nouveau-Brunswick ont diminué de 1,7 %.
- Les chiffres de la Saskatchewan et du Manitoba sont demeurés stables jusqu'en 2025, tandis que de légères hausses ont été enregistrées en Alberta, en Ontario, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador et dans les territoires.
- La Colombie-Britannique conserve proportionnellement le taux d'inscriptions le plus élevé, représentant 30 % de toutes les entreprises certifiées CanadaGAP (une augmentation par rapport à 28 % en 2024), suivie de l'Ontario (24 % des participants au programme) et du Québec (18 % des participants au programme). Le Québec affiche une baisse d'un point de pourcentage par rapport à 2024, tandis qu'il n'y a eu aucun changement dans le taux des participants au programme de l'Ontario. Les autres provinces canadiennes représentent chacune de 1 à 7 % des participants au programme, avec la Saskatchewan comptant le moins par rapport au nombre total des entreprises participantes.



Options de certification

- **Tendances de participation stable selon l'option de certification** : En 2025, le taux de participation aux différentes options de certification CanadaGAP a peu évolué, par rapport aux statistiques de 2024 :
 - La participation à l'option C (reconnue par GFSI) pour les entreprises de production, d'emballage et d'entreposage a restée stable à 62 % en 2025.

- Tout comme en 2024, 5 % des participants au programme ont choisi l’option D, l’option de certification reconnue par GFSI pour les installations de emballage et de commerce en gros.
- Trente-quatre pour cent des participants au programme sont demeurés inscrits à des options de certification non reconnues par GFSI.
- **Acceptation croissante des certifications non reconnues par GFSI des niveaux de participation (aux options A1, A2, E et F) :** En 2025, le taux d’entreprises souhaitant obtenir la certification CanadaGAP dans les options non reconnues de GFSI a demeuré stable à 34 %. L’industrie continue de comprendre et d’accepter les options E et F, qui ont été introduites en 2022. Le tableau ci-dessous fournit une comparaison générale des options de certification C et D reconnues par GFSI, par rapport aux deux nouvelles options de certification (E et F) :

Options C et D (reconnues par GFSI)	Options E et F (non reconnues par GFSI)
<u>MÊME :</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Norme de la salubrité des aliments • Critères des audits • Rigueur des audits • Fréquence des audits (annuel) • Éléments d’échec automatique
Audits à l’improviste : <ul style="list-style-type: none"> • Aucun préavis de l’auditeur 	Audits à l’improviste : <ul style="list-style-type: none"> • 2 à 5 jours ouvrables d’avis de l’auditeur
Note de passage : 100 % <ul style="list-style-type: none"> • Toutes non-conformités corrigées avant la certification 	Note de passage : 95 % <ul style="list-style-type: none"> • Une certaine marge de manœuvre pour les non-conformités mineures ou les éléments nécessitant un investissement important de capital

De plus amples informations sur les options de certification CanadaGAP sont disponibles sur le site Web à l’adresse : <https://www.canadagap.ca/fr/certification/certification-options/>

- **Aucune adhésion à la certification de groupe :** La certification de groupe CanadaGAP (option B) n’a pas été demandée depuis 2024, lorsque le dernier groupe a quitté le programme en raison de la dissolution de la BC Tree Fruit Cooperative. Avant 2024, d’autres groupes qui avaient anciennement la certification CanadaGAP ont quitté le programme pour obtenir la certification de groupe non reconnue par GFSI.

Tendances par groupe de cultures et par secteur

- Pour faciliter l’analyse des tendances en matière de participation, nous avons réparti les résultats en cinq groupes de cultures :
 - Fruits de verger et de vigne
 - Légumes de plein champ
 - Pommes de terre
 - Petits fruits
 - Produits de serre



La participation totale à CanadaGAP est de 100 %. Le pourcentage de chaque groupe est présenté dans le tableau ci-dessous ainsi que dans le document sur les données statistiques, notamment par province, qui est annexé au rapport annuel. Les données sont celles du 31 août 2025.

Proportion de participants au programme CanadaGAP selon le groupe de cultures

Données fondées sur le nombre de producteurs	Fruits de verger et de vigne	Légumes de plein champ	Pommes de terre	Petits fruits	Produits de serre	Remballage, commerce en gros et courtage	Participation totale à CanadaGAP
Pourcentage de participants CanadaGAP en 2025	18 %	32 %	19 %	15 %	8 %	8 %	100 %
À titre de comparaison :							
2024	16 %	31 %	20 %	17 %	8 %	8 %	100 %
2023	21 %	29 %	19 %	17 %	7 %	7 %	100 %
2022	24 %	27 %	18 %	19 %	6 %	6 %	100 %
2021	21 %	29 %	19 %	19 %	6 %	5 %	100 %
2020	24 %	30 %	17 %	18 %	6 %	5 %	100 %
2019	24 %	29 %	18 %	19 %	7 %	3 %	100 %
2018	24 %	27 %	18 %	20 %	8 %	3 %	100 %
2017	24 %	25 %	19 %	21 %	8 %	3 %	100 %
2016	30 %	24 %	18 %	20 %	8 %	Aucune donnée	100 %
2015	33 %	23 %	18 %	18 %	8 %	Aucune donnée	100 %

- La répartition globale des participants au programme CanadaGAP dans les groupes de cultures demeure généralement comparable à 2024.
 - Il n'a eu aucun changement au taux d'entreprises de serres participant à CanadaGAP, soit 8 % du nombre total de participants au programme en 2025.
 - De même, la participation des entreprises de remballage, de commerce en gros et de courtage est restée stable en 2025 (l'option D représentait 5 % des participants au programme et l'option F, 3 %).
- Une hausse de 2 % des inscriptions au secteur des fruits de verger et de vigne a été compensée par une diminution correspondante de 2 % de la participation de l'industrie des petits fruits. L'année 2025 offre un point d'observation intéressant de la tendance de dix ans dans la participation des producteurs de petits fruits.
 - Le taux des participants au programme du secteur des petits fruits a continué de diminuer au cours de l'année dernière.

- Depuis 2015, les données démontrent une fluctuation de 6 % du nombre de participants au programme qui produisent ou emballent les petits fruits. À son apogée en 2017, 21 % de tous les participants au programme CanadaGAP provenaient de ce secteur. En 2025, ce taux a chuté à 15 %. Cette tendance reflète probablement, en partie du moins, les graves répercussions des changements climatiques récents sur les producteurs de la Colombie-Britannique des cultures de petits fruits, y compris les bleuets, les framboises, les fraises et autres.

Tendances en matière d'audits

- *Nombre d'audits CanadaGAP (pour les options A1, A2, C, D, E et F et les audits du système de gestion de groupe)*

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Nbre d'audits rapportés	2171	1940	1885	1921	2019	1748	1650

Période visée : du 1^{er} septembre au 31 août, selon le nombre de certificats émis.

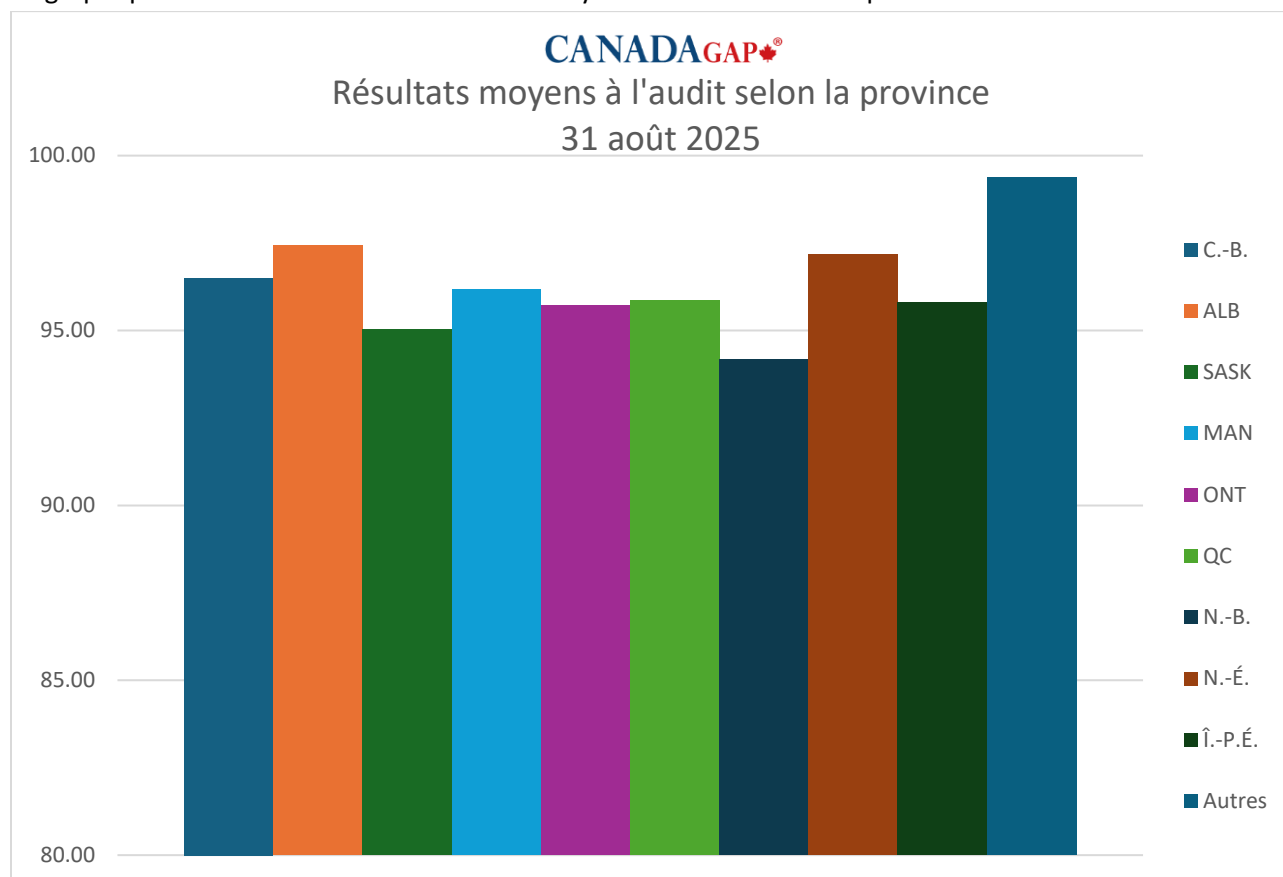
- *Résultat moyen à l'audit selon le groupe de cultures (du 1^{er} septembre au 31 août, selon le nombre de certificats émis)*

<i>Groupe de cultures</i>	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Pommes de terre	96,20	96,39	95,91	95,81	94,55	94,59
Produits de serre	96,97	96,89	97,43	97,24	96,91	95,66
Fruits de verger et de vigne	95,82	95,44	95,97	94,61	93,54	93,76
Légumes-feuilles et crucifères	95,15	96,38	96,51	95,57	93,95	93,78
Petits fruits	96,63	97,34	96,89	95,77	94,45	94,25
Légumes combinés	96,39	96,82	97,14	96,18	94,87	94,38
Moyenne globale	96,29	96,44	96,38	95,70	94,61	94,28

D'après les notes préliminaires de l'audit sur la liste de contrôle de l'audit CanadaGAP avant la mise en œuvre des mesures correctives, la moyenne globale s'élevait à **96,29 %** pour les participants de toutes les options de certification CanadaGAP, représentant une très légère différence par rapport à 2024. Les différences entre les résultats chez les groupes de cultures étaient aussi très mineures.

Nous félicitons les entreprises certifiées CanadaGAP, qui continuent de maintenir et d'atteindre des niveaux élevés de salubrité alimentaire au sein de leurs entreprises !

Le graphique ci-dessous illustre les résultats moyens des audits selon la province.



Programme d'audit aléatoire

CanadaGAP offre aux entreprises les options de certification A1 et A2, qui comportent un cycle d'audit de quatre ans. Ces options de certification ne sont pas reconnues par GFSI, car elles ne répondent pas entièrement aux exigences de GFSI en matière d'évaluation comparative.

Pour obtenir la certification, l'entreprise doit subir avec succès un audit complet sur place au cours de la première année du cycle de quatre ans. Afin de maintenir la certification au cours des trois années subséquentes, elle peut être choisie au hasard pour un audit annuel, chaque année ou une seule fois. Pour chaque année où son entreprise n'est pas choisie, l'exploitant doit signer une déclaration et réaliser une autoévaluation à l'intention de l'organisme de certification afin de montrer que son exploitation continue de répondre aux exigences du programme.

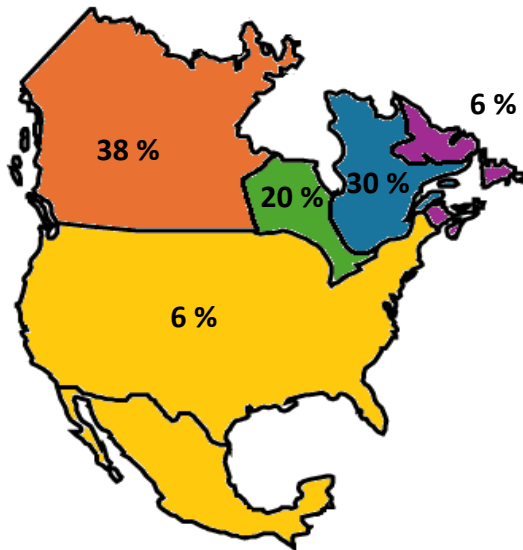
Le tableau suivant compare les résultats des audits prévus à ceux des audits aléatoires depuis 2010. La tendance intéressante observée depuis 2017 se poursuit, avec les entreprises choisies au hasard pour un audit ayant, en moyenne, obtenu des notes plus élevées que les entreprises de l'option A1 et A2 faisant objet d'un audit régulier. Les données se rapportant aux audits aléatoires réalisés en 2025 seront disponibles en 2026.

Résultats aux audits aléatoires pour les options A1 et A2 de CanadaGAP

<i>Année</i>	Résultats moyens aux audits prévus aux 4 ans	Résultats moyens aux audits aléatoires
2010	93,85	95,21
2011	91,28	90,72
2012	87,56	90,65
2013	91,85	91,55
2014	90,14	91,92
2015	91,03	93,50
2016	91,16	88,05
2017	91,06	93,64
2018	91,82	92,92
2019	90,35	92,69
2020	90,82	94,40
2021	91,82	93,26
2022	92,30	94,52
2023	93,50	94,70
2024	93,94	95,60

Auditeurs CanadaGAP

- Le bassin d’auditeurs CanadaGAP regroupe 66 auditeurs actifs et qualifiés qui travaillent actuellement pour un organisme de certification. Ces derniers représentent 11 % des personnes ayant suivi le cours de formation d’auditeurs CanadaGAP et 19 % de celles qui l’ont réussi.
- La carte ci-dessous montre les auditeurs par région :



	Nbre d'auditeurs	Pourcentage
Ouest	25	38 %
Ontario	13	20 %
Québec	20	30 %
Atlantique	4	6 %
É.-U./Amér. latine	4	6 %
Total	66	100 %

Données courantes en date du 17 décembre 2025

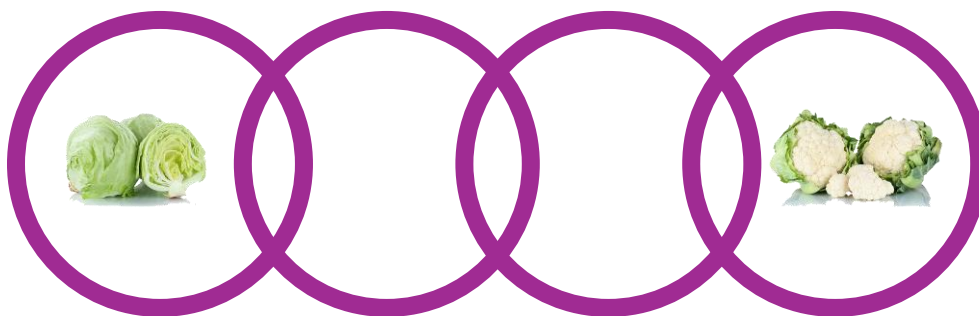
En ce qui concerne le bassin d'auditeurs de CanadaGAP, l'année 2025 a représenté une année relativement stable, avec une perte nette de deux auditeurs. Les régions de l'Ouest et de l'Atlantique ont connu de légères baisses du nombre d'auditeurs, tandis que l'Ontario a accueilli un nouvel auditeur et le Québec a demeuré inchangé. Malgré les chiffres relativement stables, les organismes de certification et CanadaGAP continuent de rechercher et de recruter activement de nouveaux candidats pour répondre au nombre croissant d'audits CanadaGAP chaque année.

Formation des nouveaux auditeurs CanadaGAP

Le niveau élevé de formation des auditeurs ces dernières années a commencé à se stabiliser en 2025, avec quatre cours publics dispensés dans un format virtuel.

Bien que le cours soit principalement conçu pour former les candidats auditeurs, les connaissances pratiques fournies sont tout aussi bénéfiques aux responsables de la salubrité alimentaire qui mettent en œuvre le programme dans leur entreprise qu'aux auditeurs destinés à vérifier la conformité.

Les cours à distance continuent de toucher un nombre croissant de candidats auditeurs, ainsi que des consultants, du personnel d'entreprises certifiées, des acheteurs et d'autres intervenants qui participent à des fins pédagogiques.



Sommaire des séances de formation d'auditeurs CanadaGAP

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	Total depuis 2008
Nombre de personnes ayant fait le cours de formation des auditeurs	22	46	47	50	59	37	25	606
Nombre de personnes ayant réussi le cours à ce jour*	12	15	24	28	31	13	17	348
Pourcentage de personnes ayant réussi le cours à ce jour*	86 %	50 %	71 %	68 %	70 %	52 %	77 %	67 %
Nombre de séances de formation d'auditeurs	4	7	7	8	5	5	6	91

* Les résultats sont cumulatifs au 19 décembre 2025. Les quatre cours donnés en 2025 ont des reprises d'examens en cours (les participants disposent d'un an à compter de la date à laquelle ils ont suivi la formation pour effectuer toutes les tentatives d'examen). Les données n'étant pas encore complètes, ces chiffres ne sont pas considérés comme définitifs ou représentatifs. Les personnes qui ont suivi le cours uniquement à des fins pédagogiques n'ont pas été prises en compte dans le calcul du nombre ou du pourcentage des personnes qui ont réussi le cours.

Formation d'auditeurs CanadaGAP pour les activités de remballage et de commerce en gros

La certification des entreprises de remballage et de commerce en gros fait partie de la portée du programme CanadaGAP depuis 2014. La formation des auditeurs nouveaux et actuels dans ce domaine se poursuit lorsque les organismes de certification identifient le besoin de qualifier des auditeurs supplémentaires pour cette portée. Depuis quelques années, le module de remballage et de commerce en gros est intégré au cours régulier de formation des auditeurs CanadaGAP pour les nouveaux candidats au poste d'auditeur. À l'heure actuelle, 37 auditeurs CanadaGAP (56 % des auditeurs actifs) sont approuvés pour effectuer des audits de remballage et de commerce en gros.

Formation et examen de mise à niveau des auditeurs CanadaGAP

La formation et l'examen de mise à niveau ont été offerts pour la première fois en 2014. CanadaGAP administre une évaluation pour vérifier que les auditeurs maintiennent la compréhension continue des exigences du programme, y compris celles qui ont été récemment mises en place ou des éléments qui ont été identifiés comme nécessitant une confirmation supplémentaire de leur application juste lors des audits CanadaGAP. Tous les auditeurs actuellement qualifiés et lorsqu'applicable, les auditeurs internes qui travaillent pour des groupes (option de certification B) doivent obligatoirement subir cette évaluation. En règle générale, l'examen de remise à niveau des auditeurs a lieu tous les deux ou trois ans. La plus récent examen de mise à niveau a eu lieu au cours de l'hiver 2024-2025. Un examen basé sur le matériel CanadaGAP a été administré, et tous les auditeurs actifs CanadaGAP devaient réussir l'examen afin de reconformer la validité de leur registre de réussite de cours.

Formation des formateurs d'auditeurs — Nouveaux formateurs d'auditeurs et examen de mise à niveau

Les formateurs qui dispensent le cours de formation des auditeurs de CanadaGAP doivent d'abord être qualifiés et approuvés par CanadaGAP. Les formateurs doivent avoir réussi leur premier cours de formation des auditeurs de CanadaGAP avec une note minimale de 90 %, puis doivent suivre un cours supplémentaire de formation des formateurs d'auditeurs. Aucun cours de formation des formateurs d'auditeurs n'a été organisé en 2025.

Les formateurs d'auditeurs doivent se soumettre périodiquement à un examen de mise à niveau administré par CanadaGAP. Les titres des formateurs sont valables pour une période de cinq ans, au terme de laquelle les formateurs agréés doivent maintenir leurs compétences en passant avec succès un examen de mise à niveau. En 2022, huit formateurs qualifiés qui devaient être renouvelés ont passé avec succès leurs examens de mise à niveau. Tous les formateurs d'auditeurs actuels effectueront de nouveau des examens de mise à niveau en 2027.

Organismes de certification

Les cinq organismes de certification suivants ont maintenu l'autorisation d'offrir des audits et la certification CanadaGAP en 2025 :

- Bureau de normalisation du Québec (BNQ)
- Control Union
- MSVS (Management Systems Verification Services Canada Inc.)
- NSF Canada Ag
- TSLC (TSL Certification Services International Canada Ltd.), en partenariat avec ASI Food Safety LLC, avec des services fournis au Québec par le sous-traitant **Gestion Qualiterra Inc.**



Les auditeurs CanadaGAP sont employés ou embauchés directement par l'organisme de certification (OC), et certains auditeurs travaillent pour plus d'un OC. L'information sur chaque organisme de certification est présentée sur le site Web de CanadaGAP, à l'adresse www.canadagap.ca/fr/certification/certification-bodies.

Programme d'intégrité pour la surveillance des organismes de certification et des auditeurs

Le programme de surveillance de l'intégrité des organismes de certification de CanadaGAP comporte les éléments suivants :

- Une réunion obligatoire avec chaque organisme de certification afin de procéder à l'évaluation annuelle du rendement.
- La surveillance des normes de services énoncées dans les contrats de licence qui font l'objet de rapports chaque année.
- L'audit des bureaux des organismes de certification, y compris tous les fournisseurs de services sur un cycle de cinq ans (PJRFSI : 2022 ; NSF : 2023 ; BNQ : 2024 ; TSLC et Gestion Qualiterra : 2025 ; Control Union et/ou MSVS : prévu en 2026.)
- Le contrôle ponctuel des rapports d'audit pour la compétence technique.
- La participation de CanadaGAP à des appels des organismes de certification où les auditeurs obtiennent des mises à jour et sont informés des exigences du programme et de l'évaluation. Le personnel de CanadaGAP a ainsi l'occasion de se tenir au courant du rendement des auditeurs, des lacunes dans leurs connaissances, etc. et d'appuyer les organismes de certification et les auditeurs selon le besoin.
- Des audits en présence de témoins — L'objectif de CanadaGAP est de voir chaque auditeur au moins une fois au cours du cycle de cinq ans, avec une attention particulière aux nouveaux auditeurs.
- Des examens de mise à niveau pour les auditeurs sont administrés régulièrement afin d'assurer le maintien continu de la compréhension des exigences du programme CanadaGAP.
- La surveillance et le suivi en continu des plaintes.

Que nous réservera l'année 2026?

- CanadaGAP procède actuellement à une réévaluation comparative du programme conformément aux nouvelles exigences de GFSI (version 2024 des exigences de l'évaluation comparative de GFSI). Le processus se terminera en 2026.
- Conformément au Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments du gouvernement canadien, CanadaGAP fait l'objet d'un examen de maintien de la reconnaissance de 80 mois par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Ce processus se terminera au début de 2026.
- Une nouvelle version des documents normatifs CanadaGAP entrera en vigueur le 1^{er} avril 2026. La version 11.0 sera publiée avant cette date :
 - La publication de la version 11.0 des Guides de salubrité des aliments CanadaGAP pour les fruits et légumes frais et les produits de serre est prévue pour la fin janvier 2026.
 - La publication de la version 11.0 de la Liste de contrôle de l'audit CanadaGAP est prévue au début mars 2026.
 - La version 11.0 du Guide de gestion du programme CanadaGAP sera accessible au public sur le site Web d'ici la fin mars 2026.

Merci au personnel et aux partenaires de CanadaGAP

CanadaGAP remercie sincèrement ses partenaires des organismes de certification — BNQ, Control Union, MSVS, NSF Canada Ag et TSLC — ainsi que tous les auditeurs CanadaGAP pour leur travail acharné.

Les administrateurs et la haute direction souhaitent exprimer leurs sincères remerciements à l'équipe dévouée des membres du personnel compétents qui contribuent au bon fonctionnement et à l'efficacité du programme CanadaGAP.

CanadaGAP remercie les bénévoles talentueux et dévoués de l'industrie qui forment son Conseil d'administration et son Comité consultatif technique. Nous apprécions l'intérêt continu de ceux et celles qui donnent généreusement leur temps et énergie partout au pays pour participer aux activités de CanadaGAP.

Le personnel et les administrateurs du programme CanadaGAP reconnaissent et apprécient les efforts de chaque entreprise certifiée CanadaGAP dans leur engagement à produire des aliments en toute sécurité pour le bien de tous.



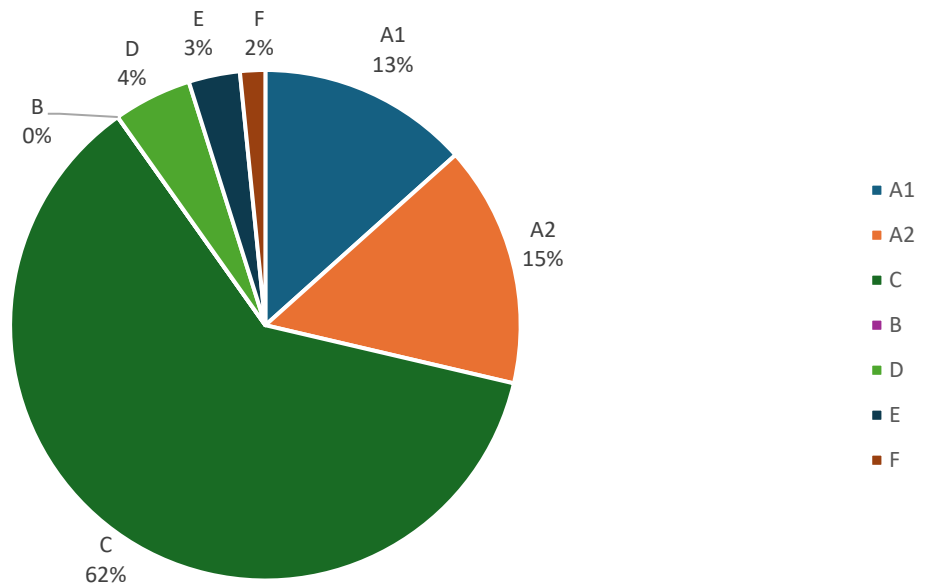
CanadaGAP

Données statistiques

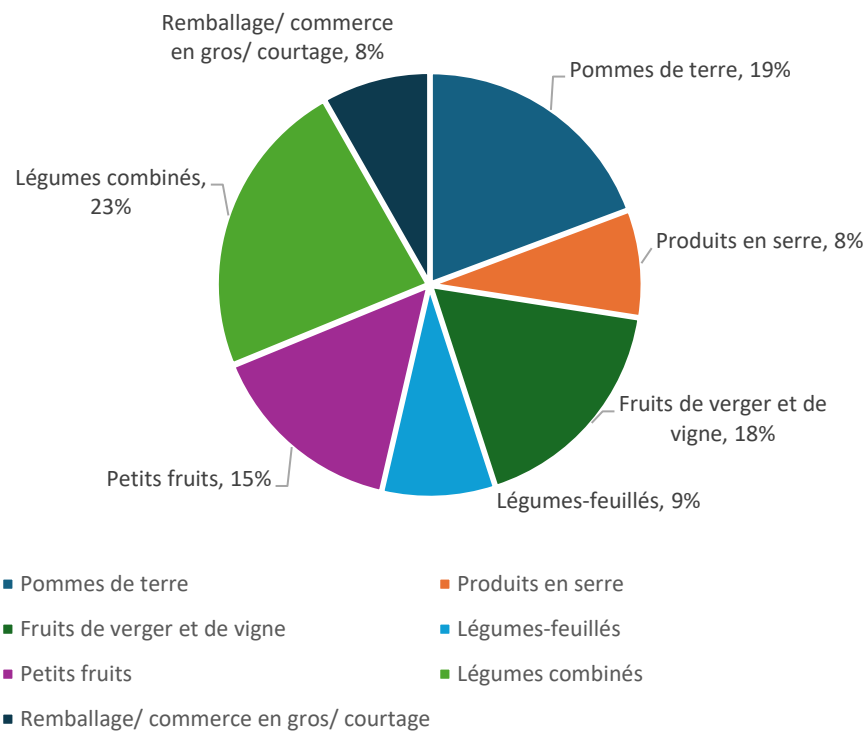
2025 relatives au

programme

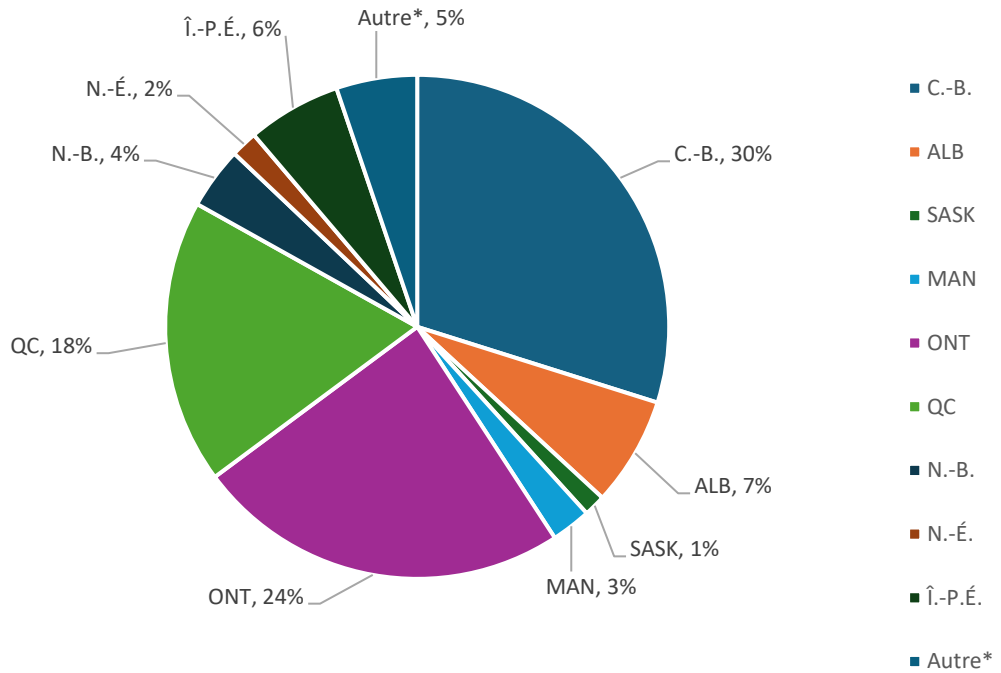
Participation selon l'option de certification
31 août 2025



Proportion de participants selon le groupe de culture
31 août 2025



Participation selon la province 31 août 2025



Cultures selon la province - 31 août 2025

